



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### QUILVEST VM OBLIGATIONS COURT TERME

#### Part C (Capitalisation) FR0011911213

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

L'OPCVM, qui est un Fonds Commun de Placement, a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette des frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, IBOXX Euro Corporates 1-3 ans, sur l'horizon de placement recommandé. Cet indice correspond à des titres de crédit émis par des entreprises privées en euros, de toutes zones géographiques et d'échéances comprises entre 1 an et 3 ans. Il est libellé en euro et inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement de l'OPCVM vise à mettre en oeuvre une stratégie de gestion active du risque de taux et du risque du crédit et est effectuée de manière discrétionnaire.

Le portefeuille de l'OPCVM est exposé jusqu'à 100% de son actif en titres de créances ou autres instruments du marché monétaire. Les zones géographiques des émetteurs seront la zone Europe, les USA, le Japon et l'Asie (hors Japon). Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres à l'acquisition des titres et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement/désinvestissement.

Le FCP peut investir dans la limite de 50% de l'actif net dans des titres non notés et/ou dans des obligations "high yield" à caractère spéculatif dont la notation par l'agence Standard & Poor's est au moins égale à BB- (ou notation équivalente d'une autre agence de notation). L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 2.

Le FCP n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes.

L'OPCVM sera exposé jusqu'à 10% de son actif au risque de change. L'exposition au risque actions se fera de manière indirecte (via des OPC ou des obligations convertibles). L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

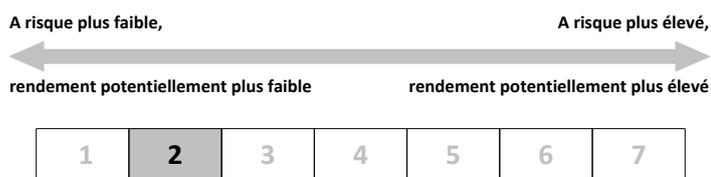
L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments dérivés sur un marché réglementé ou organisé (français ou étranger) ainsi que de gré à gré dans un but de couverture contre le risque de taux et sans recherche de surexposition. Ces opérations se feront principalement au travers de swaps et de futures. L'OPCVM n'utilisera pas d'instruments dérivés à des fins d'exposition.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Les demandes de rachat de parts sont reçues le jour de la valeur liquidative à 12h00 et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée à J, calculée et réglée à J+1.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

### Profil de risque et de rendement



Le risque du Fonds est de 2 sur 7 compte tenu de son exposition au marché des obligations corporate (dont les obligations à haut rendement présentant un caractère spéculatif).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille. Ce risque est plus important pour les titres dits « à haut rendement » présentant un caractère spéculatif.

**Risque de contrepartie :** L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	3,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,50%
----------------	-------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

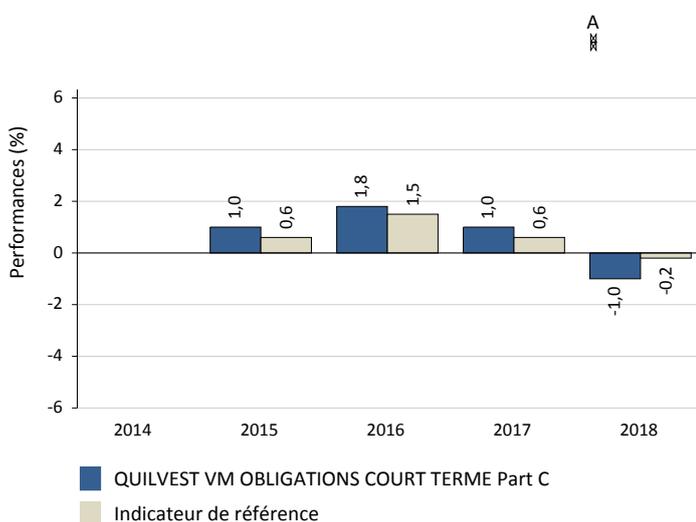
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse [www.dynasty-am.lu](http://www.dynasty-am.lu).

## Performances passées



A : A compter du 28/02/2018, transfert de la gestion du Fonds à DYNASTY AM S.A.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de DYNASTY AM S.A., 16 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : [www.dynasty-am.lu](http://www.dynasty-am.lu).

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant [www.dynasty-am.lu](http://www.dynasty-am.lu). Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 4 août 2014

Date de création de la part : 4 août 2014

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : IBOXX Euro Corporates 1-3 ans.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de DYNASTY AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion DYNASTY AM S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2019.